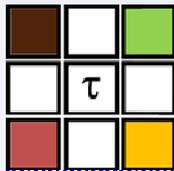


Viber, Skype, WhatsApp,... le constat est fait.

Et après? Que faire?

TACTIKOM



Voire avenir, Notre mission

Pourtant, au moins là où les volumes consommés avaient augmentés sensiblement, le prix des services de télécommunication n'a jamais été aussi bas.

« Télécommunication », car c'était du temps où le volume et la qualité des applications visées ci-dessus étaient encore marginaux.

Les capacités numériques déployées un peu partout, les progrès

phénoménaux des algorithmes de compression et la mise en place de protocoles ayant relégué à la préhistoire du secteur le temps où le « best effort » collait comme une sangsue aux communications fondées sur l'utilisation de l'IP on fini de créer une situation nouvelle, voire préoccupante pour les fournisseurs traditionnels de services de téléphonie mobile, mais aussi pour leur Régulateur. On ne parle plus guère de « Télécommunication » car le mot est encore typé « communication de circuits », on lui préfère désormais « communications électroniques » plus modernes, plus inclusifs de la génération des nouveaux opérateurs dits « périphériques » qui surfent littéralement au dessus (Over The Top/OTT) des offres techniques des opérateurs dits « centraux ».

Le problème, c'est qu'on a le sentiment

Formation:

Abidjan 28/9-9/10 2015

Inscrivez vous sans attendre:

<http://www.tactikom.ch>

que ces nouvelles applications fondées sur l'utilisation de la « commutation de paquets » sous le protocole IP sont gratuites.

Comment serait-ce possible? Quel impact à long terme sur le marché? Qui supporte quelle charge? Qui est subventionné par qui? Quelle est la responsabilité des Régulateurs? Que peuvent-ils faire?

Ces questions ont des réponses: la compréhension des offres et le calcul méticuleux des coûts des tous les services dont le trafic peut être mesuré.

Les équipements de médiation sont faits pour capter le trafic de toutes les applications offertes sur un réseau. Il est de l'intérêt de tous les acteurs que les opérateurs centraux collectent désormais le trafic des réseaux de données comme ils le font pour la voix, même si ce ne sont pas eux qui les facturent.

La neutralité de l'Internet: un terreau fertile pour les OTT, mais...

Ici ou là, des opérateurs centraux ont tenté de réagir aux avancées des OTT qui, comme par surprise, ont cannibalisé la vieille téléphonie mobile des années 2000-2010. Cannibalisé car ce sont bien, pour l'essentiel, les opérateurs centraux (OC) qui offrent la connectivité aux opérateurs périphériques (OP) qui tirent les marrons du feu. Les premiers, qui ne souhaitant pas être les dinons de la farce, ont commencé à restreindre les débits binaires autorisés aux OTT, voire à les interdire tout bonnement. Politiquement inacceptable. Les Etats ont fortement réagi, interdisant toute interdiction et bannissant le principe selon lequel un mégaoctet de donnée pourrait être vendu à un prix P1 s'il était généré par une application A1 et à un prix P2 s'il était généré par une application A2.

Le prix payé par le consommateur pour une même unité de consommation doit être indépendant de l'usage qu'il en fait.

Les Etats ont raison sur le principe: ils promeuvent la neutralité de l'Internet pour cela.

Il y a cependant un souci: ce n'est pas parce qu'un opérateur utilise le protocole Internet (IP) qu'il se transforme en fournisseur d'accès Internet (FAI). Il faudra distinguer l'Internet des réseaux et applications fondés sur le protocole IP, car ces applications, en fonction du moment de la journée pendant lequel elles sont le plus utilisées, peuvent générer des prix unitaire du numérique différents d'une application à l'autre.

Le monde des communications électronique a changé, c'est une réalité à laquelle tous les acteurs doivent s'adapter. Les opérateurs centraux en sont actuellement les victimes car pris de court, mais

ils ne peuvent pas ne pas réagir car leur instinct de conservation les y engage; mais pas en engageant un bras de fer contre les Etats sous la juridiction desquels ils sont placés. En réalité, les Régulateurs sont tout aussi concernés, car la « quasi gratuité » de services offerts sans cadre réglementaire par les OP alors que ceux-ci sont régulés pour les OC est un casus belli.

Calculer, calculer et calculer pour faire la preuve de sa bonne foi et de l'objectivité de ses arguments.

[Venez à l'atelier international d'audit tarifaire: trois jours ouvrables de théorie et sept jours ouvrables de calculs. pratiques. Que vous soyez opérateur ou Régulateur, ictNetSim v3 qui y sera utilisé est votre meilleur auxiliaire pour faire face aux nouveaux défis qui vous assaillent.](#)